

Tu es un enfant si tu es âgé de moins de 18 ans



J'AI BESOIN D'AIDE ! TES DROITS

LES ENDROITS OÙ TU PEUX ÊTRE AIDÉ

An illustration of four hands reaching out from the bottom of the page, arranged in a circle. The hands are rendered in a light, semi-transparent style, with colors ranging from light green to light orange. A dashed white line arches over the hands, separating them from the text above.

**QUELQUES
CONSEILS
ET CONTACTS
UTILS POUR
T'AIDER**



Co-financé par l'Union européenne



TU AS LE DROIT DE PARLER

 **BON A SAVOIR**

Des organisations t'aideront à obtenir une **aide gratuite** (nourriture, logement, douches, docteurs, école...) et s'assureront que tes droits sont respectés

Les professionnels (officiers de police, tuteurs, travailleurs sociaux, avocats, juges, médecins...) sont des personnes de confiance

Si tu es arrêté, tu as le droit à un **avocat gratuit**

Si tu ne parles pas la langue du pays dans lequel tu es, tu as le droit à un **interprète gratuit**

**N'HÉSITE
PAS À POSER
DES QUESTIONS
SUR LES CHOSES
QUE TU NE
COMPRENDS PAS
OU SI TU N'ES PAS
D'ACCORD !**

SANS AVOIR PEUR



**ANNUAIRE EN
LIGNE POUR LES
VICTIMES DE
CRIMES**

0800 22 555 30

<http://odabs.org>



**SOUTIEN EN
LIGNE POUR LES
ENFANTS**

0800 22 555 30

[http://save-me-online.
de](http://save-me-online.de)



**ASSISTANCE
TÉLÉPHONIQUE
POUR LES ABUS
SEXUELS**

0800 22 555 30

[http://hilfeportal-missbrauch.
de](http://hilfeportal-missbrauch.de)



**ASSISTANCE
TÉLÉPHONIQUE
POUR LES
VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES**

08000 116 016





QU'EST-CE QUE LA POLICE PEUT FAIRE POUR TOI ?

La police est là pour te protéger si tu es victime de violences ou si tu es forcé à faire quelque chose que tu ne veux pas.

- Les officiers de police sont des personnes de confiance.
- La police ne te fera **AUCUN** mal.
- Sache que tu ne devrais pas être puni pour quelque chose que tu as été forcé à faire, même si c'est mal ou illégal.

Au
COMMISSARIAT DE
POLICE, TU PEUX DEMANDER
UN OFFICIER DE POLICE
SPÉCIALISÉ QUI EST ENTRAÎNÉ
POUR INTERROGER LES ENFANTS.
IL Y A AUSSI DES OFFICIERS
CHARGÉS DE LA PROTECTION
DES VICTIMES.

Si tu crains pour
ta sécurité ou pour
celle de quelqu'un,
appelle

112 (urgence médicale)
ou **110** (police)

QU'EST-CE QUE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ?

Toi ou l'un de tes amis pouvez être victimes de traite sans le savoir.

T'es-tu déjà retrouvé dans une situation dans laquelle tu as dû :

- **avoir des relations sexuelles ou pratiquer des actes sexuels ?**
- **travailler** (par exemple dans la maison de quelqu'un pour t'occuper des enfants ou du ménage, dans une usine ou dans un restaurant) ?
- **mendier, voler ou commettre un crime ?**
- **cultiver, transporter ou vendre de la drogue ?**
- **vendre tes organes ?**
- **payer une "dette"** en travaillant ou en rendant d'autres services ?

Toi ou ta famille avez-vous été menacés ?

Si tu réponds "oui" à l'une de ces questions, toi ou ton ami pouvez être victimes de traite.

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EST UN CRIME TRÈS GRAVE ET UNE VIOLATION DE TES DROITS. PARLES-EN À UN PROFESSIONNEL DE CONFIANCE AFIN QU'IL PUISSE TE PROTÉGER, TOI ET D'AUTRES ENFANTS.

KOK - RÉSEAU D'ASSOCIATIONS ALLEMANDES CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Téléhone :

0049 30 / 263 911 76

<http://kok-gegen-menschenhandel.de>
info@kok-buero.de





- Si tu viens d'un pays étranger, tu peux avoir besoin d'une autorisation pour rester en Allemagne. Cela signifie que tu dois faire une demande d'asile (avec l'aide de ton tuteur ou de la personne qui prend soin de toi) ou de titre de séjour.
- Tu seras interrogé par un travailleur de l'Office Fédéral des migrations et des réfugiés et tu peux être accompagné par ton tuteur ou la personne qui prend soin de toi.
- **Rappelle-toi : tu n'as pas besoin de documents officiels ou de statut d'immigré pour bénéficier du système de protection de l'enfance !**

- Si tu n'as pas de parents, un tuteur sera désigné pour t'aider. Tu peux lui faire confiance. Si tu n'as pas de tuteur, parles-en à la personne qui s'occupe de toi ou aux services de protection de l'enfance.
- Si tu ne te sens pas à l'aise avec ton tuteur ou si tu remarques qu'il ne respecte pas ses devoirs, n'hésite pas à contacter les services de protection de l'enfance. Ils désigneront un nouveau tuteur avec qui tu te sentiras bien.
- Le tuteur s'assurera que tes droits sont respectés : **accès à une aide médicale, à l'école et à un logement décent**. Si tu es un migrant, ton tuteur t'aidera aussi à faire ta demande d'asile.

CES ASSOCIATIONS T'AIDERONT :

**ASSISTANCE
TÉLÉPHONIQUE PRO
ASYL POUR SOUTENIR
LES RÉFUGIÉS DANS
LEUR DEMANDE
D'ASILE**

Téléphone :

0049 69 / 242 314

proasyl@proasyl.de

<http://proasyl.de/beratungss-tellen-vor-ort/>

**ASSOCIATION
FÉDÉRALE POUR
LES MINEURS NON
ACCOMPAGNÉS
RÉFUGIÉS (BUMF)**

conseils individuels par
téléphone :

0049 30 / 82 09 743 0

info@b-umf.de

**CENTRE POUR
LES RÉFUGIÉS ET
LES SERVICES DE
MIGRATIONS (ZFM)**

conseils pour les réfugiés
mineurs :

**0049 30 / 30 39 06
52**

info@migrationsdienste.org





En Allemagne, en tant qu'enfant, tu as le droit à un **avocat gratuit** et à un **soutien psychologique gratuit**.

- Les informations que tu partageras avec ton avocat sont entièrement **confidentielles**. N'hésite pas à lui parler de ton histoire, même si tu as dit des choses différentes avant.
- Tu as le droit d'avoir un **interprète professionnel gratuit** pendant les procédures judiciaires et les interrogatoires de police. Si tu ne te sens pas à l'aise avec lui, tu peux en demander un autre.



TU PEUX LUI RACONTER TOUT PROBLÈME MÉDICAL QUE TU RENCONTRES.

Les travailleurs sociaux sont des adultes de confiance. Leur travail est de t'aider à avoir accès à une aide gratuite (nourriture, logement, docteurs, école...). Ils s'assureront que tes droits sont respectés. Ils travaillent dans des centres de conseil ou dans des centres de jeunesse.

SANTÉ

- Tu as le droit à un **médecin gratuit**.

DÉTERMINATION DE L'ÂGE

- Être un enfant te donne accès à une protection particulière. Les autorités peuvent vouloir vérifier ton âge pour s'assurer que tu es un enfant. Il est toujours préférable de dire la vérité à propos de ton âge.

**KOK
RÉSEAU D'ASSOCIATIONS
ALLEMANDES CONTRE LA
TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

Téléphone :
0049 30 / 263 911 76

info@kok-buero.de
<http://kok-gegen-menschenhandel.de>

**INFORMATIONS POUR LES
VICTIMES À PROPOS DES
PROCÉDURES JUDICIAIRES**

<http://zeugeninfo.de>

**L'ASSOCIATION WEISSER
RING FOURNIT DES CONTACTS
DÉTAILLÉS D'AVOCATS**

Téléphone :
0049 6131 / 83 03 0

info@weisser-ring.de
<http://weisser-ring.de>

**BPP
ASSOCIATION POUR UN
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
DANS LES PROCÉDURES
JUDICIAIRES**

<http://bpp-bundesverband.de>



**COMMENT TON
ÂGE PEUT ÊTRE VÉRIFIÉ ?**

Vérification de tes papiers
d'identité/certificat de naissance/
documents de voyage

Entretien avec un professionnel

Examen médical (par un docteur
du même sexe que toi)

- **Tu as le droit de contester** les résultats du test qui détermine ton âge. Demande à ton tuteur ou à quelqu'un en qui tu as confiance de t'aider.
- Tu peux refuser de te soumettre au test mais tu pourrais alors être considéré comme un adulte.

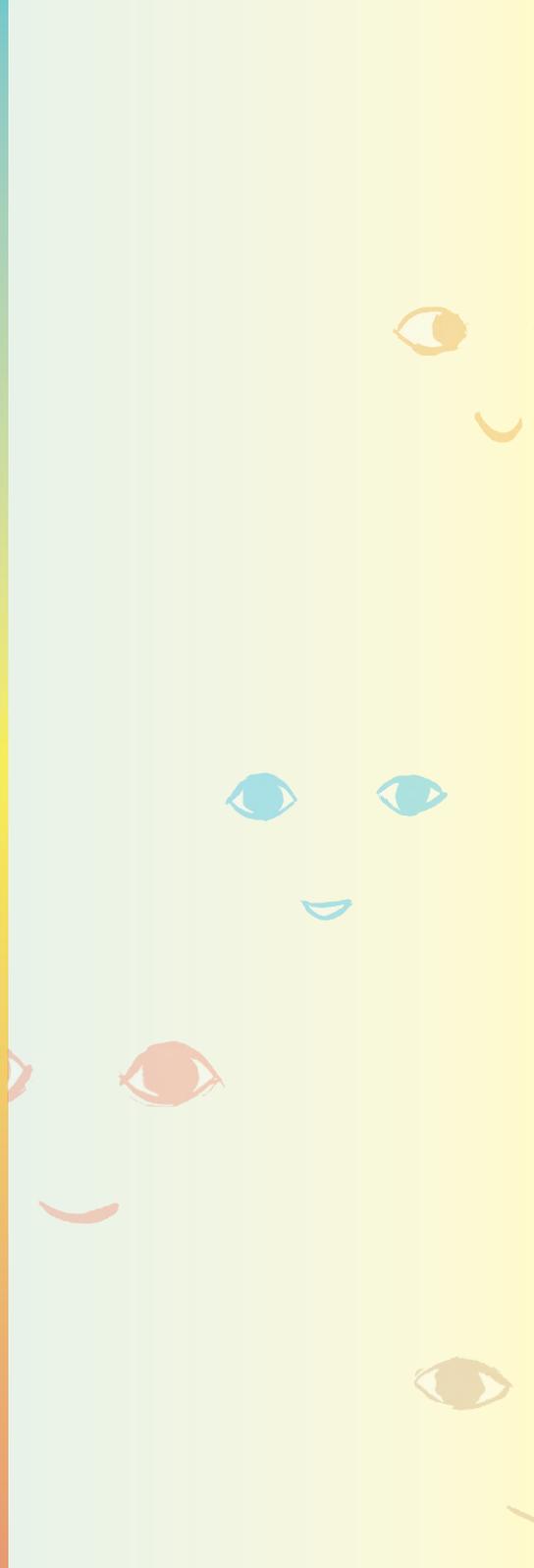


L'ÉDUCATION EST GRATUITE EN ALLEMAGNE.

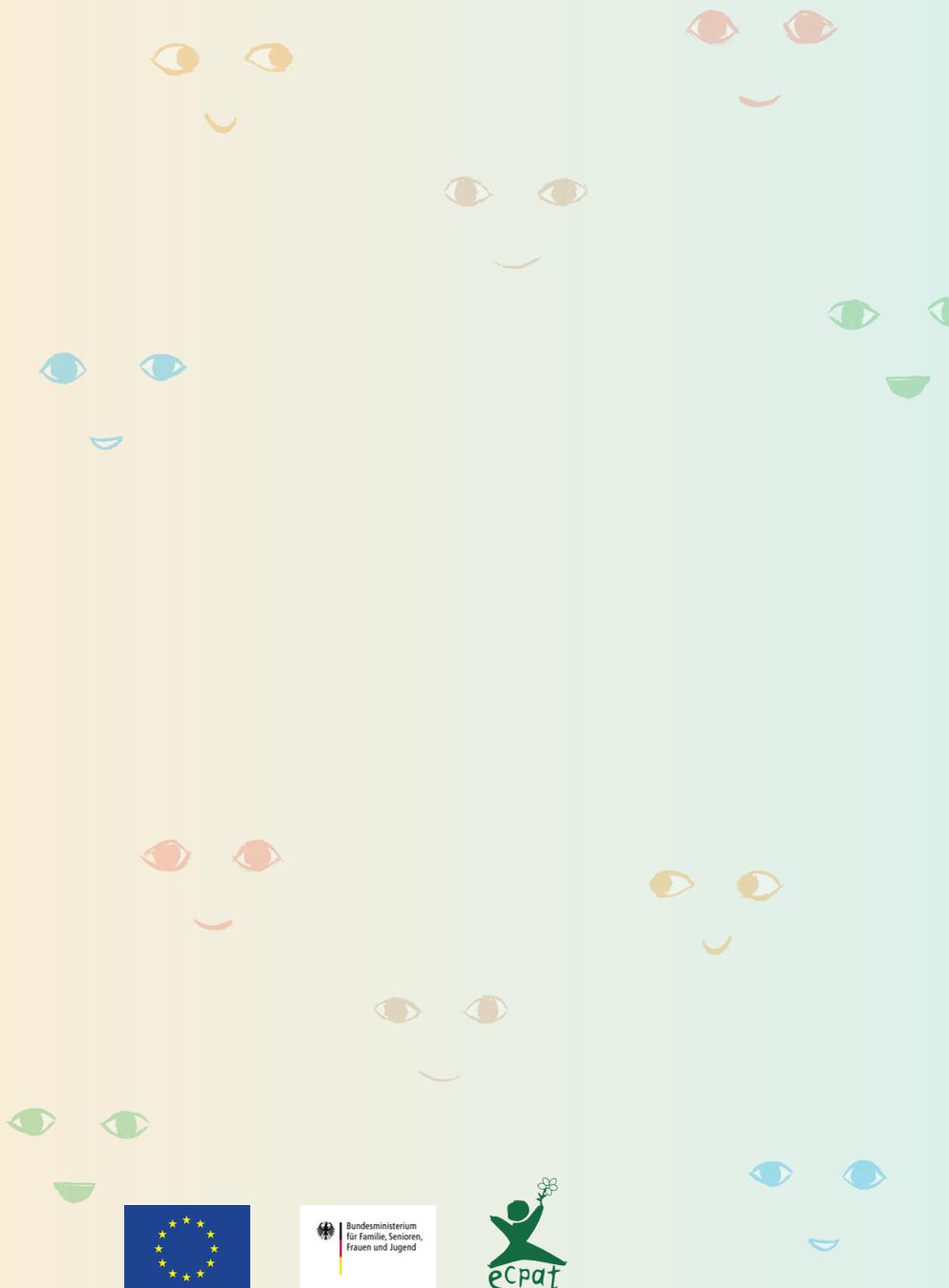
- C'est une obligation pour les enfants allemands d'aller à l'école.
- Les enfants étrangers ont le droit d'y aller.



Demande aux professionnels (tuteurs...) qu'ils t'aident à trouver une école. Il est important que tu sois en contact avec d'autres jeunes de ton âge.







Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la responsabilité entière d'ECPAT France et de ses partenaires dans le cadre du projet ReACT : ECPAT Belgique, ECPAT Allemagne, ECPAT Pays-Bas et ECPAT Royaume-Uni et ne peut en aucun cas être vu comme reflétant les opinions de l'Union européenne.

